

## SEANCE DU 17 OCTOBRE 2013

L'an deux mil treize, le dix-sept octobre à vingt-heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de LANDREVILLE, légalement convoqué le 07 Octobre 2013, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier THIEBAUT Maire, conformément aux dispositions du Code Général des collectivités territoriales (art L 2121.7 à L.2121-34.)

Nombre de Conseillers en exercice : 14      Présents : 8      Votants : 11

Présents : Didier THIEBAUT – Maire

Bernard VETTRAINO - Jean-Luc GALLEY - Jean-Philippe LOUIS - Elodie VIREY, Adjoint.  
Régis MONNIER - François TARTARY - Yann PROPHETE

Absents excusés : Michel BERGER pouvoir à Elodie VIREY

Monique ROUSSIAU pouvoir à Jean-Philippe LOUIS

Karine RODRIGUEZ pouvoir à Bernard VETTRAINO

Bruno FAVIER - Eddy BERNARDI – Françoise FEY L'HERISSON

Monsieur le Maire ayant ouvert la séance et après appel nominal, il a été procédé en conformité à l'article L.1221-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du Conseil Municipal.

Monsieur Régis MONNIER a été désigné pour remplir cette fonction.

Le compte rendu de la dernière séance est lu et adopté, l'ordre du jour appelle l'examen des affaires suivantes :

### ORDRE DU JOUR

#### I. TRAVAUX DE VOIRIE

##### - Rue des Crais

Suite à la décision du conseil municipal du 16 Septembre de faire chiffrer les travaux Rue des Crais, M. le Maire, après consultation, donne le détail du devis estimatif dont le montant 49.344, 34 € H.T.

M. le Maire demande l'avis à chaque Membre du Conseil, sachant que le montant des travaux est supérieur à celui de la Rue de Derrière l'Eglise.

Parallèlement, une plus-value H.T. de 4590 € intervient sur les travaux Rue Collin Monsieur et 306 € pour le bas de la Rue de Poste. La mise des trottoirs ne sera pas coulée sur place mais en préfabriqué par manque de place pour le passage de la machine.

Considérant que le passage de la machine a été évoqué et signalé lors de l'étude et de l'attribution du marché d'appel d'offres, le Conseil Municipal souhaite que l'Entreprise POIRIER réévalue le montant des travaux de voirie à venir et charge M. le Maire d'en informer le bureau d'études BEBV.

##### - Travaux purge Rue de l'Etang- Chemin de la décharge et Belle Charme

Après avoir pris connaissance du devis de l'Entreprise POIRIER, le Conseil Municipal souhaite que d'autres devis soient demandés pour comparaison.

- Réfections divers chemins

Les travaux sont terminés pour un montant de 19.373.50 € H.T. incluant le Chemin du Val Chatain (6457 € HT). Régis MONNIER précise qu'une demande de prise en charge par le Syndicat de l'Ource sera faite pour les travaux du Roulis.

- Divers

Les travaux Rue de la Croix Malot seront terminés semaine 43. Ceux Rue de la Poste seront réalisés pendant les vacances scolaires de Toussaint.

Pour les travaux d'enfouissement, tous les supports sont enlevés et déposés à la décharge.

Pour ce qui est des bordures de trottoirs en pierre, les Membres du Conseil Municipal proposent de les stocker au hangar communal suivant l'encombrement et leur destination future.

## **II. TRAVAUX SECURITE CENTRE VILLAGE - ECLUSE**

M. le Maire présente aux Membres présents, le projet réalisé par le Bureau d'Etudes BEBV.

Considérant ce qui avait été vu par la Commission de Sécurité et les remarques des Membres du Conseil Municipal sur la largeur de la chicane, le projet sera soumis au SLA pour approbation et voir s'il est possible d'augmenter la largeur de la chicane de 3 mètres à 3.30 mètres

M. le Maire est chargé d'en informer le Bureau d'études BEBV.

## **III. TRAVAUX EGLISE ET CALVAIRE**

- Calvaire :

M. le Maire rend compte de la visite de la DRAC et de M. l'Architecte des Bâtiments de France concernant les travaux du calvaire. Une demande d'autorisation de travaux a été soumise à la DRAC et une nouvelle réunion avec les artisans sera fixée. Les finitions sont prévues au printemps.

M. Maire informe les Membres présents que Monsieur Henri MITANNE a fait un don de 34.000 € (trente-quatre mille euros) à la Commune de Landreville pour financer les travaux de réfection du Calvaire situé mur extérieur Est du Transept Sud de l'Eglise de l'Assomption de Marie à Landreville – Monument classé le 06 Octobre 1989, et qu'il faut délibérer sur la proposition de don qui émane de Monsieur Henri MITANNE. Il convient également de prendre en compte les conditions d'acceptation du don et préciser clairement que les fonds seront affectés uniquement au financement de la réfection du Calvaire situé mur extérieur Est du Transept Sud de l'Eglise de l'Assomption de Marie à Landreville– Monument classé le 06 Octobre 1989 et qu'à défaut du non- respect de la clause conditionnelle et la justification du bon emploi des fonds, la Commune serait tenue de reverser les fonds au donateur. Une convention devra être prise en ce sens.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité des Membres présents et représentés,

ACCEPTE le don de 34.000 € de Monsieur Henri Mitanne pour la réalisation des travaux de réfection du Calvaire situé mur extérieur Est du Transept Sud de l'Eglise de l'Assomption de Marie à Landreville – Monument classé le 06 Octobre 1989

PRECISE que les fonds seront affectés uniquement au financement des travaux susvisés et qu'à défaut du non- respect de la clause conditionnelle et la justification du bon emploi des fonds, la Commune serait tenue de reverser les fonds au donateur

DIT qu'une convention sera rédigée en ce sens.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

CHARGE Monsieur le Maire d'adresser les remerciements du Conseil Municipal au généreux donateur

- Eglise :

Considérant la décision municipale de juillet et novembre 2010 confiant la réalisation d'un diagnostic complet de l'édifice classé - Eglise de l'Assomption de Marie et la volonté de commencer de travaux de restauration dès 2014.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés,  
DECIDE de lancer une consultation de maîtrise d'œuvre afin de faire réaliser une étude chiffrée de travaux de restauration de l'édifice classé - Eglise de l'Assomption de Marie.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette décision.

#### **IV. PLU**

Considérant les avis des différentes personnes publiques consultées, et la nomination par le Monsieur le Vice-Président du Tribunal Administratif de Châlons en Champagne d'un Commissaire Enquêteur. M.le Maire informe les Membres présents qu'il a rencontré ce jour, M. BESNARD Commissaire Enquêteur titulaire et que le projet d'élaboration du PLU et la suppression du plan d'alignement de la route No 67 sur le territoire de la Commune de LANDREVILLE seront soumis à enquête publique du 08 Novembre au 09 Décembre 2013.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents et représentés,

CHARGE Monsieur le Maire de prendre l'arrêté correspondant et l'AUTORISE à signer tous documents relatifs à cette décision.

## VI COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

### SDDEA

#### Réunion du Comité Syndical du 12 Septembre 2013

### BUDGET SUPPLEMENTAIRES 2013 (Syndicat + Régie)

#### - En Section de Fonctionnement

-			
	Dépenses :	B.P. 2013	14 396 000 €
		B.S. 2013	4 687 200 €
	Recettes :	B.P. 2013	14 396 000 €
		B.S. 2013	13 509 002 €

#### - En Section d'Investissement

	Dépenses :	B.P. 2013	22 980 000 €
		B.S. 2013	10 366 708 €
	Recettes	B.P. 2013	22 980 000 €
		B.S. 2013	14 966 728 €

### BUDGETS PRIMITIFS 2014 (Syndicat + Régie)

Equilibres financiers du budget entre Dépenses et Recettes.

- En Section de Fonctionnement : 15 143 500 €  
(14 396 000 € au BP 2013)
- En Section d'Investissement : 23 142 500 €  
(22 980 000 € au BP 2013)

**En dépenses et recettes d'investissement** 18,2 M€ seront consacrés aux travaux (11,3 M€ sur réseau BT et 6,9 M€ sur Eclairage Public).

Dépenses représentant 79 % avec autofinancement de 43 % et participation des demandeurs de 30 %.

**En dépenses et recettes de fonctionnement** l'autofinancement sera de l'ordre de 72 %, les principales recettes proviennent des concessionnaires, de la participation des Communes, des Subventions et de la Taxe sur la consommation d'électricité.

## **ACTIVITES DES CONCESSIONNAIRES POUR 2012**

- **Constats** : Augmentation des consommations en électricité et gaz en 2012.  
Fin 2012 il y a 940 producteurs d'électricité dont 879 en panneaux photovoltaïques  
Temps de coupure moyen en 2012 : 44 minutes pour 75 minutes à l'échelon national
  
- **Investissements ERDF** :  
  
2M€ investis en travaux sur le réseau soit environ sur 30 kms.  
Actuellement 53 % des réseaux sont souterrains
  
- **Investissements GRDF** :  
  
84 Communes desservies soit  $\frac{3}{4}$  de la population auboise.  
Priorité à la sécurité du réseau (recherche et réparation des fuites).

## **CONTROLE DE L'EXECUTION DES SERVICES PUBLICS DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ POUR 2012**

Le SDEA contrôle chaque année les actions conduites par ERDF et GRDF pour améliorer la sécurité, la qualité de l'énergie et les services aux consommateurs par un contrôle continu et un audit dans les locaux d'ERDF et GRDF pour analyser les problèmes de qualité et d'alimentation.

Une enquête de satisfaction a été menée début 2013 auprès des producteurs d'électricité photovoltaïque (enquête mettant en évidence les difficultés à l'occasion des travaux de raccordement et les délais de mise en service).

## **AVENANT AU CONTRAT DE CONCESSION**

Reconduction pour 3 ans du versement par ERDF au Syndicat de la taxe sur la consommation d'électricité en raison des travaux effectués par le Syndicat sur le réseau (raccordement jusqu'à 250 KVA, lotissements, groupements d'habitations, zones d'activités,...)

## **EXPOSE SUR L'ACTUALITE LEGISLATIVE A VENIR**

Projet d'attribution de nouvelles compétences aux métropoles dans le domaine de la distribution de l'électricité :  
Conséquence : Rupture avec le tarif de péréquation nationale (fin du tarif unique sur tout le territoire).

## **CCAO**

François TARTARY rend compte de la réunion de la CCAO qui a eu lieu le 16 Octobre dernier.

Une réunion avec les Maires est prévue le 24 Octobre 2013.

## **SYNDICAT D'INITIATIVE**

Une soirée beaujolais est prévue le 22 Novembre 2013 et une expo photos de classe du 13 au 15 décembre 2013 à la Maison des Associations.

## **CONSEIL ECOLE**

M. le Maire donne les effectifs de la rentrée 2013/2014

Le marché de Noël se déroulera à Loches le 20 Décembre 2013 et la Fête des Ecoles le 28 juin 2014 à Landreville.

Le dossier du projet FEDER numérique à l'école a été réputé complet.

Une inspection par rapport aux écoles a eu lieu, plusieurs points sont à améliorer et à revoir avant le 15 mars 2014. La Commission bâtiments se réunira pour travailler ce dossier.

Une réflexion sur les rythmes scolaires est en cours.

## **VII QUESTIONS ET INFOS DIVERSES**

### **Infos diverses :**

M. le Maire donne lecture de divers courriers :

- Démission de Mme Géraldine MONGEOT de l'ADMR.
- La Poste souhaite vendre l'immeuble sis au 02 Rue de la Poste : le Conseil Municipal à l'unanimité n'est pas intéressé.
- Commune d'Essoyes concernant le renouvellement de la convention de l'Educatrice Sportive : le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.
- Proposition du GROUPE ABF / MADISOLATION pour l'isolation des combles avec subvention à 100 % par le Groupe Total : le Conseil Municipal demande à M. le Maire de prendre rendez-vous.
- Remerciements de la MPT pour prêt de la rotonde lors de la Vendange aux Livres.

### **Questions diverses :**

- M. le Maire fait part que la Commission Sécurité s'est réunie pour l'accessibilité des Bâtiments du Foyer Nazareth sis Rue De Derrière l'Eglise. Aucun problème notoire.
- M. le Maire avise l'ensemble du Conseil Municipal que des photos aériennes de Landreville sont en vente jusqu'au 30 Novembre prochain. Un avis sera affiché en ce sens
- M. le Maire informe les membres présents que suite à l'intervention de M. TOCHTERMAN de la DDT, il faudra envisager soit la fermeture de la décharge ou la mise en place d'une gestion précise des dépôts inertes.
- M. le Maire informe qu'il a adressé un courrier à M. VOLHUER concernant le stationnement de ces véhicules avec copie à la Gendarmerie d'Essoyes et ultimatum pour le retrait.
- M. le Maire propose une réunion du CCAS lundi 28 Octobre à 18 heures afin de préparer les Colis de Noël et de la Commission des Fêtes le Mardi 29 Octobre à 18 h 30 pour la mise en place des décorations de Fêtes de fin d'année.

- M. le Maire avise le Conseil Municipal qu'il a sollicité la DDT pour le terrain appartenant à M. VETTRAINO (les Fâches) afin d'obtenir conseil.
- Suite au problème pendant les vendanges (squatters employés par Château MALAKOFF) M. le Maire adressera un courrier afin que cet employeur prenne toutes dispositions pour accueillir décentement ses saisonniers.
- M. le Maire informe le Conseil Municipal que les prochaines élections municipales se dérouleront les 23 et 30 Mars 2014.
- Demande de M. Jean-Philippe LOUIS concernant l'étude haut débit sur la Commune de Landreville (adsl). M. le Maire informe qu'une réunion à ce sujet aura lieu le 18.10.2013 organisée par le Conseil Général et qu'il s'y rendra.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 h 35 mn

La prochaine réunion de Conseil Municipal est prévue le 20 Novembre prochain.